

## Ma Route en 2 Roues Motorisé (MR2RM)

## Documentation Motards de Vigie



SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES

MA ROUTE  
EN 2RM

■ L'application « Ma route en 2RM » est destinée à localiser et suivre les éléments d'infrastructures pouvant aggraver ou favoriser la survenue d'accidents, impliquant les usagers vulnérables et notamment ceux en 2 roues motorisés.

*Les infrastructures dans l'analyse des accidents sont rarement déclencheurs d'accidents.*

- Elles sont cependant souvent des facteurs aggravants, par exemple les obstacles tels que du mobilier urbain inadapté, des bordures agressives, des barrières, fossés, ...
- Elles sont aussi des facteurs favorisants, tels qu'une mauvaise lisibilité de la route, des accotements non stabilisés, des panneaux ou de la végétation masquant la visibilité, ...

### MR2RM est une application mise en place dans le Calvados par



#### PREAMBULE :

La Délégation à la Sécurité Routière (DSR) a mis en place avec la préfecture du Calvados un groupe de travail ayant pour mission de construire une application collaborative, sur smartphone et internet, susceptible de suivre avec précision les éléments d'infrastructures pouvant aggraver ou favoriser la survenue d'accidents.

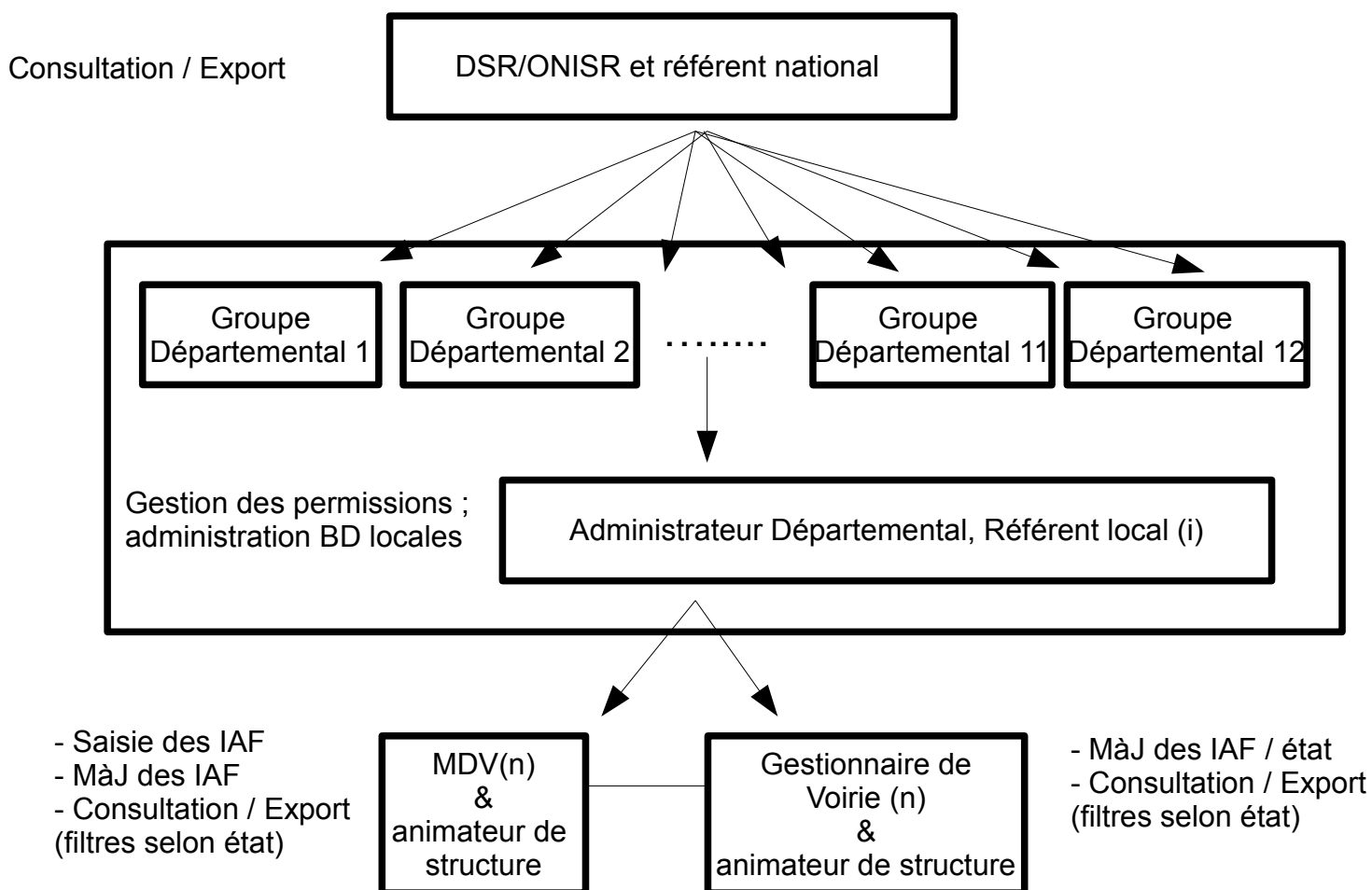
L'application, dénommée « Ma route en deux-roues motorisé » (MR2RM), testée dans le Calvados avec succès depuis février 2018, est maintenant opérationnelle et prête à être déployée.

Fruit d'une démarche partenariale, MR2RM associe avec l'ensemble des gestionnaires de voiries, les services des directions départementales des territoires (et de la mer), les forces de l'ordre, les associations d'usagers, les enseignants de la conduite, liste non exhaustive. Le pilotage est assuré à l'échelle du département par un référent, garant de la qualité des signalements remontés et de leur traitement. Dans le Calvados, cette fonction est assurée par la coordination départementale de sécurité routière.

La remontée des signalements est réalisée par des motocyclistes de vigie (MdV) préalablement formés et désignés au sein des structures partenaires. Ces MdV ainsi que les gestionnaires de voirie sont identifiés sur l'application. La saisie des signalements, appelés Infrastructures Aggravantes ou Favorisantes (IAF) se fait de façon intuitive. Pour chaque IAF, le référent reçoit une alerte géolocalisée et la transmet au gestionnaire de voirie concerné. Une réponse quant à la pertinence du signalement est ensuite donnée en retour par le gestionnaire. Les données sont stockées dans un système d'information géographique (SIG) centralisé. Les IAF peuvent être exportées ou consultées et réutilisées dans tout logiciel d'information géographique fixe ou mobile. MR2RM est compatible avec tous les logiciels SIG et des plug-in spécifiques ont été développés par l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour QGIS, ArcGIS, GeoConcept.

## Organisation technique

### Gestion des rôles



### Accès à l'application

Les groupes départementaux « Ma route en 2 RM » ont été créés par les administrateurs nationaux pour chaque département. Les référents/administrateurs locaux doivent tout d'abord créer un compte sur <https://espacecollaboratif.ign.fr/register/>. Des instructions pas à pas sont données sur le site.

Une fois le compte créé et activé, les référents locaux font une demande d'affiliation dans "rejoindre un groupe" en recherchant "M2RMxx" dans Accueil/Configuration/Groupes de leur département. L'affiliation est validée par un administrateur national « Ma route en 2 RM ».

Accès pour les MdV, animateurs de structure et Gestionnaires de voirie :

1. Chaque animateur de structure indique par mél au Référent/Administrateur local une adresse de courriel (mél d'unité ou fonctionnel de préférence) par structure ou sous-groupe de structure.
2. Un lien d'activation, sur lequel l'animateur de structure doit cliquer afin d'activer le compte, est envoyé à cette adresse.
3. Une fois le compte activé, le Référent local donne l'accès à l'application "M2RMxx". Un courriel est alors envoyé pour information à l'adresse indiquée.
4. L'animateur de structure transmet alors aux MdV ou Gestionnaires de voirie leurs identifiants de connexion



## Description des éléments d'Infrastructures Aggravants et/ou Favorisants (IAF)

### Qualification de l'IAF

Les IAF sont catégorisées en 8 thèmes dans lesquels sont déclinés les éléments concernés.

Cette typologie d'éléments d'infrastructures est inspirée de la description des aménagements routiers faite dans l'ouvrage « Recommandations pour la prise en compte des deux-roues motorisés » du CEREMA.

Le critère d'appréciation qui justifie la remontée de l'IAF est porté également dans sa description ainsi que deux informations qualitatives concernant la METEO (sec/mouillé) et la PERIODE (jour/nuit).

Par exemple :

Chaussée / marquages – lisibilité / mouillé/ nuit

#### Thèmes :

##### 1. Chaussée :

- ND
- tranchées, nids de poules
- joint
- rainurages
- gravillons
- tampons, plaques
- passages rails
- passages piétons
- marquages

##### 2. Abords de chaussée :

- ND
  - zones de récupération
  - glissières
  - barrières
  - poteaux
  - dispositif anti franchissement
  - bâti
  - mobilier
- ##### 3. Virages
- ##### 4. Carrefours

##### 5. Aménagements :

- ND
  - bourrelet
  - Terre-plein, îlot
  - chicanes, écluses
  - plateau
  - ralentisseur, coussin
- ##### 6. Plantation
- ##### 7. Chantiers
- ##### 8. Stationnement

Les critères d'appréciation au nombre de sept vont qualifier l'IAF telle que le motard de vigie l'a perçue.

#### Critères :

##### 1. L'adéquation de l'infrastructure aux contraintes dynamiques

=> lorsqu'un élément d'infrastructure, aménagement, revêtement ou géométrie du tracé peut amener à déstabiliser ou perturber le comportement du 2RM lorsqu'il circule dans les conditions réglementaires ;

##### 2. La visibilité

=> lorsque la possibilité physique de se voir entre usagers ou pour un usager donné de voir un obstacle, la signalisation, les îlots, est remise en cause ou empêchée par un équipement, un élément d'infrastructure, de la végétation... ;

##### 3. La lisibilité

=> Lorsque le décryptage, la lecture de l'infrastructure et de son environnement par l'utilisateur ne sont pas immédiats ou mal aisés ;

##### 4. Les possibilités d'évitement et de récupération

=> Lorsqu'une sortie accidentelle de la chaussée ne permet pas à l'utilisateur de rester en sécurité ;

##### 5. La limitation de la gravité des chocs

=> Lorsqu'un ou des obstacles peuvent aggraver les conséquences d'un éventuel accident ;

##### 6. La cohérence de tous les éléments de la voie et de son environnement

=> Lorsque l'environnement de proximité, les limitations de vitesse ne sont pas en cohérence avec l'ensemble des critères précédents ;

##### 7. La gestion des flux dans un objectif de sécurité

=> Lorsque la gestion du trafic de l'ensemble des usagers (volume et qualité) n'est pas adaptée aux objectifs de sécurité des 2RM



## Description des éléments d'Infrastructures Aggravants et/ou Favorisants (IAF)

### Contenu informatif de l'IAF

- Les IAF sont décrites qualitativement selon une nomenclature figée pour permettre leur exploitation ultérieure dans des observatoires, reporting, etc. Par défaut, les valeurs descriptives des IAF sont mises à « non défini » (ND). Un champs « Gestionnaire » permet d'identifier pour chaque IAF son gestionnaire, il est saisi par le MdV et/ou le référent local MR2RM.
- Pour compléter cette description des commentaires peuvent être ajoutés en texte libre par le MdV.
- Un (des) document(s), photo(s), fichier(s) peuvent aussi être associés à l'IAF.
- Un contenu automatique est également renseigné, il s'agit par IAF, des valeurs Identifiant, Date, Lon, Lat, Auteur - Pseudo, Commune, Groupe, Source, Version :
  - Identifiant => ID, c'est le numéro unique du signalement
  - Auteur-Pseudo => c'est le nom de la structure du MdV
  - Date => c'est la date du signalement
  - Lon, Lat => ce sont les coordonnées géographiques ou Lambert93
  - Groupe => c'est le nom du groupe « MR2RMxx »
  - Commune => nom de la commune sur laquelle le signalement a été fait
  - INSEE => code INSEE de la commune sur laquelle le signalement a été fait
  - Source => c'est la source utilisée pour saisir le signalement (mobile ou internet)
  - Version => c'est le numéro de version de l'application
- L'IAF est également renseignée par le gestionnaire qui complète la fiche avec un commentaire et un état de suivi de l'IAF.
  - Statut – Etat :
    - En cours de traitement => Le signalement est en cours d'analyse ou de traitement par un responsable.
    - En attente de saisie => La prise en compte effective du signalement nécessite un laps de temps plus long (attente de passage terrain par exemple)
    - Pris en compte => Le signalement est clos et a été pris en compte par le gestionnaire
    - Déjà pris en compte => Le signalement est clos. Une réponse a déjà été donnée par ailleurs.
    - Rejeté => Le signalement est clos et n'a pas été pris en compte car hors de propos par rapport aux règles de l'art et code de la route.
  - Validation :
    - Date de validation de l'IAF par le gestionnaire
  - 1ere réponse :
    - Date de 1ère réponse par le gestionnaire



## Glossaire

**Animateur de structure:** L'animateur de structure est le contact local de chaque structure partenaire

**Administrateur :** l'administrateur est un utilisateur particulier de l'application.

L'administrateur national est responsable des administrateurs départementaux. Il gère :

- les tables => Configurer le schéma de la base de donnée. Ajouter, modifier ou supprimer les tables et attributs de la base
- les styles => Configurer les styles associés aux tables de votre base de données pour en personnaliser le rendu
- les permissions => Valide les administrateurs locaux qui ont accès à cette base de données en lecture, extraction et écriture.

Lorsque l'administrateur local est responsable d'un département, on parle alors de référent local.

- les permissions => Valide les utilisateurs locaux qui ont accès à cette base de données en lecture, extraction et écriture.

**CD :** conseil départemental

**CU :** communauté urbaine

**DDSP :** direction départementale de la sécurité publique

**DDTM :** direction départementale des territoires et de la mer

**DSR :** délégation à la sécurité routière

**EDSR :** escadron départemental de sécurité routière

**Espace collaboratif IGN :** Plateforme collaborative de l'IGN servant de support à l'application « Ma Route en 2RM »

**FFMC :** fédération française des motards en colère

**Gestionnaire :** le gestionnaire de voirie est la structure qui gère la voirie dont elle a la responsabilité

**Guichet :** Certains groupes de « l'espace collaboratif IGN » auxquels vous appartenez implémentent des guichets. C'est-à-dire des outils pour visualiser, manipuler et mettre à jour des données concernant des thématiques particulières.

**IAF :** les infrastructures aggravantes et/ou favorisantes (IAF) sont des éléments d'infrastructure routière pouvant aggraver et/ou favoriser des accidents impliquant un 2RM

**IGN :** institut national de l'information géographique et forestière

**LMN :** ligue motocycliste régionale de Normandie

**MdV :** les motocyclistes de vigie (MdV) sont les utilisateurs identifiés qui font remonter dans l'application les signalements (IAF)

**ONISR :** observatoire national interministériel de sécurité routière

**PDASR :** plan départemental d'action de sécurité routière

**Référent local :** le référent local est un administrateur départemental

**Référent national :** le référent national ou animateur national est un utilisateur qui a accès à tous les groupes régionaux. Il n'intervient pas sur les signalements mais peut les consulter, exporter.

**Thèmes et attributs :** Les IAF sont décrites selon une décomposition en 8 thèmes (chaussée, abords de chaussée, virage, carrefour, aménagement, plantation, chantier, stationnement) qualifiés eux mêmes par des attributs. Les attributs sont au nombre de quatre (élément, critère, météo, période) et comportent chacun des valeurs qui vont permettre de définir précisément l'IAF.

**UAM :** Union amicale des maires

**Utilisateur :** l'utilisateur est celui qui saisit, complète, met à jour des informations dans l'application. Il est soit MdV, soit Gestionnaire de voirie.



# Manuel du Motard de Vigie (MdV)

## Rôle du MdV

Le MdV est l'acteur de l'application MR2RM par qui tout commence. C'est lui qui alimentera en IAF l'application. Il s'agit pour le MdV de localiser et décrire ces IAF à partir de l'application MR2RM accessible sur mobile et sur internet.

Les signalements sont saisis selon une nomenclature et une méthode communes à tous les MdV. La remontée de ces signalements se fait pour chaque département par les MdV désignés par leur animateur de structure. L'intérêt de cette méthode est de disposer d'un nombre important de MdV, répartis sur tout le territoire, avec des profils différents et des itinéraires et objets de déplacements (loisir, opérations de sécurité routière, déplacements professionnels, domicile-travail) différents.

Chaque MdV sera identifié sur l'application qui est de type « collaborative fermée » avec un login/mot de passe unique par structure ou unité de structure, partenaire.

C'est une démarche de remontée d'informations qui porte sur des IAF pouvant influencer sur la sécurité routière, qu'il y ait eu ou non une accidentalité avérée liée au site. Les signalements sont faits par les MdV pour tous les éléments d'infrastructures qui les interpellent. Les IAF sont signalées par les MdV selon des critères d'appréciation donnant priorité à la perception de la route par les usagers.

La localisation et la qualification se font soit :

De façon privilégiée

- sur site, à partir de l'application cartographique mobile « espace collaboratif IGN » développée pour les smart-phone par l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN),

- au bureau, à partir de l'application cartographique mobile « espace collaboratif IGN » développée pour les smart-phone par l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN),

ou  
- au bureau sur poste fixe, à partir de l'application web dédiée « espace collaboratif » de l'IGN

<https://espacecollaboratif.ign.fr>



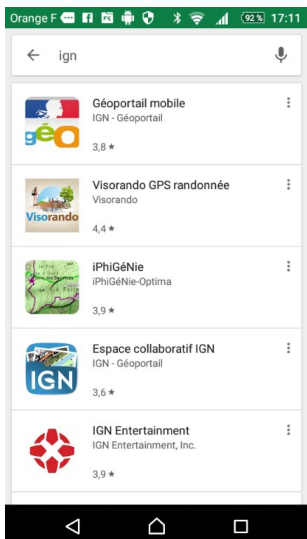
# Manuel du Motard de Vigie (MdV)

## Installation de l'application mobile

L'IGN a mis en place l'application mobile Espace collaboratif IGN. Cette application dédiée aux smart-phones est un outil collaboratif de signalement. Elle permet aux utilisateurs MR2RM authentifiés de l'Espace collaboratif IGN d'indiquer des IAF, de les modifier et de suivre leur traitement depuis leur smart-phone.

L'installation de « Espace collaboratif IGN » se fait gratuitement sur tout smart-phone à partir de Play Store (mobiles Android) & App Store (mobiles sous iOS)

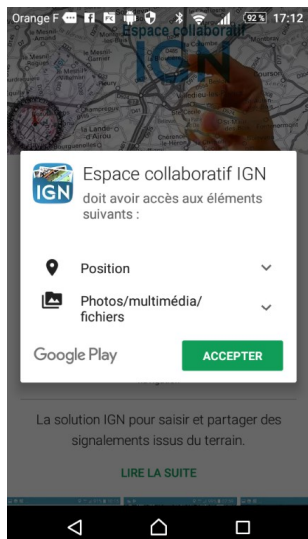
1. Rechercher l'application avec le mot clé « IGN »



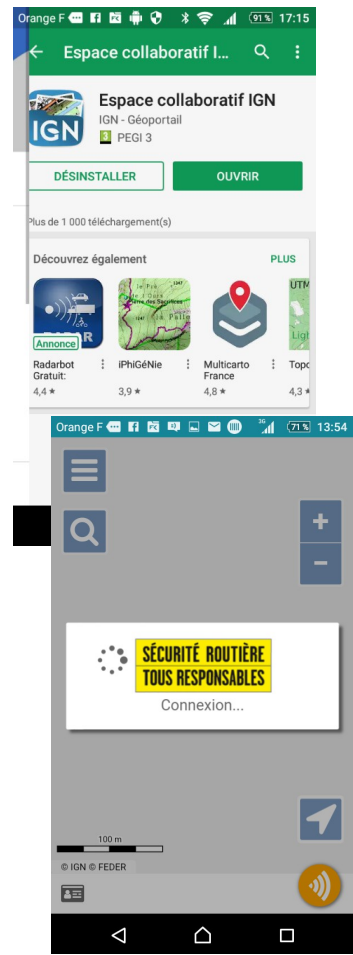
2. Installer « espace collaboratif IGN »



3. Accepter la géolocalisation l'accès aux photos



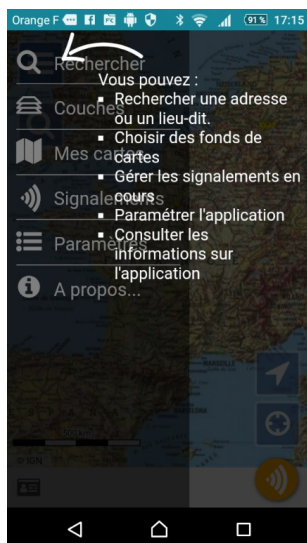
4. Ouvrir l'application



# Manuel du Motard de Vigie (MdV)

## Paramétrage de l'application mobile

### 1. Présentation des fonctionnalités



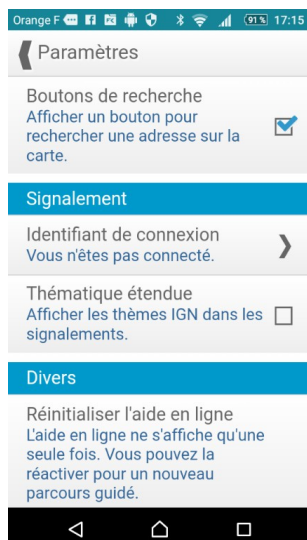
Pour faire un signalement dans MR2RM et accéder à vos signalements et services en ligne, vous devez renseigner vos identifiants de connexion sur la page de « paramètres » accessibles dans le menu de l'application.

Depuis le menu vous pouvez :

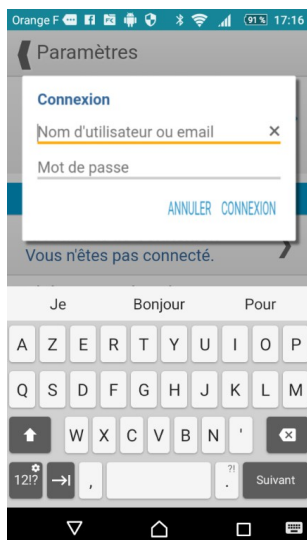
- rechercher une adresse
- choisir des fonds de plan
- gérer les signalements en cours
- Paramétrer l'application
- consulter les informations de l'application

Rem : Sur la version actuelle de l'application mobile, seuls sont visibles sur votre smart-phone les signalements faits avec celui-ci.

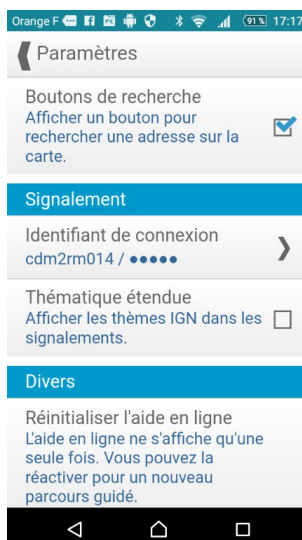
### 2. Paramétrage



### 3. Saisir les identifiants de connexion fournis par votre animateur de structure



### 4. Votre application est configurée





# Faire un signalement d'IAF

## À partir de l'application mobile

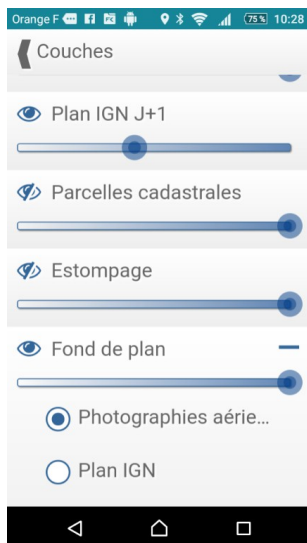
La saisie d'un IAF se fera de façon privilégiée à partir de l'application mobile, sur son smart-phone que l'on soit sur le terrain ou au bureau.

1. Ecran à l'ouverture



Fond de plan : carte IGN

2. Choix des fonds de plan



Curseur pour gérer la transparence.  
Œil : visible / non visible


3. Localisation GPS



Activer la localisation GPS.  
Rem : possibilité de recentrer le pointeur après avoir bougé la carte.

4. Faire un signalement



Cliquer sur   
Il est localisé sur le pointeur.



Fond de plan conseillé à petite et moyenne échelle : carte IGN

Fond de plan conseillé à grande et très grande échelle :  
Orthophotographie  
+ Plan IGN J+1 (curseur de transparence au milieu)  
+ Adresses





## Faire un signalement d'IAF

### À partir de l'application mobile

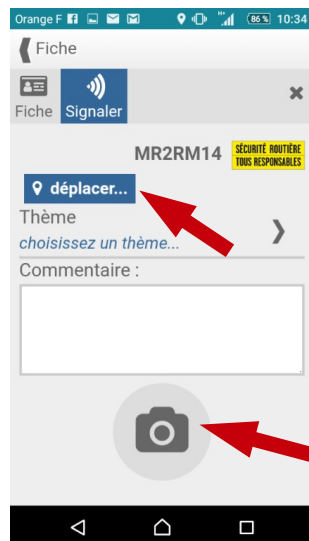
L'application permet de positionner simplement et précisément l'IAF même sans être physiquement dessus.

1. La géolocalisation n'est pas toujours celle du signalement



Cliquez sur le bouton « Signaler »

2. Description des outils de localisation et photographie



Il est possible de déplacer le signalement et d'y ajouter une photo

3. outil « déplacer »



Vous pouvez avec l'outil « déplacer », repositionner le signalement en déplaçant la carte.

4. Déplacement du signalement



Déplacer la carte sur le signalement, puis « retour à la fiche »

La fonction « déplacer » permet aussi de saisir un signalement sans être nécessairement localisé dessus lorsque cela présente un danger. Elle est active sur le smart-phone pour toute IAF même « enregistrée » tant que vous n'avez pas cliqué sur « envoyer ».

Pour saisir un signalement :

- stationnez votre moto de manière à ce que cela ne gêne pas la circulation
- laissez les feux de stationnement et si possible warning ou clignotants allumés
- descendez de votre moto
- gardez votre casque
- signalez-vous (gilet, brassard ou équipement haute visibilité)
- mettez-vous en sécurité
- faites votre signalement



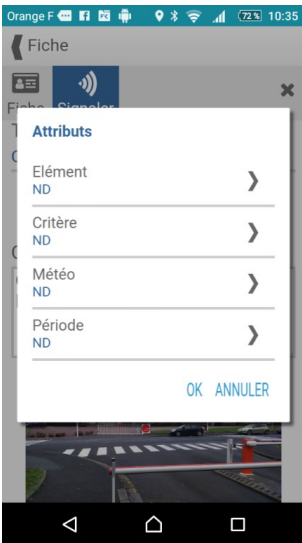
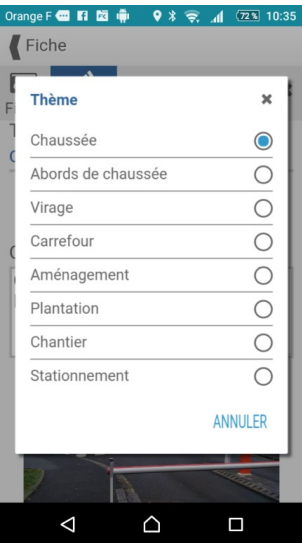
# Faire un signalement d'IAF

## À partir de l'application mobile

La description de l'IAF se fait à partir de valeurs prédéfinies déclinées des ouvrages métiers du CEREMA

1. Choix du thème

2. accès aux attributs du thème



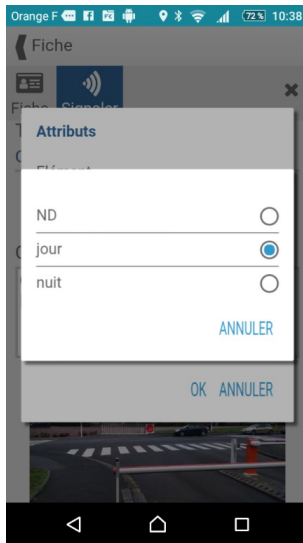
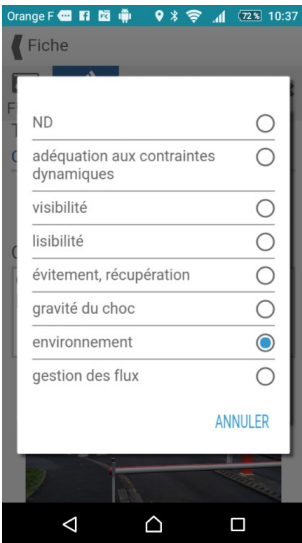
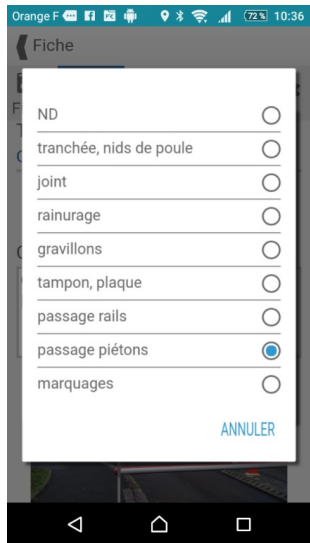
Un signalement peut-être « enregistré » localement sans aucune description, ni photo.  
Cela peut-être utile en cas de pluie, ou conditions ou sécurité non optimale.  
Vous pourrez revenir au bureau à partir du smart-phone sur sa fiche descriptive pour la compléter.  
Il est cependant conseillé en dehors de ces cas particuliers de saisir les attributs sur le terrain.

3. choix des valeurs de l'attribut « Élément »

4. choix des valeurs de l'attribut « Critère »

5. choix des valeurs de l'attribut «Météo»

6. choix des valeurs de l'attribut «Période»



Par défaut la valeur est à ND (non défini)



# Faire un signalement d'IAF

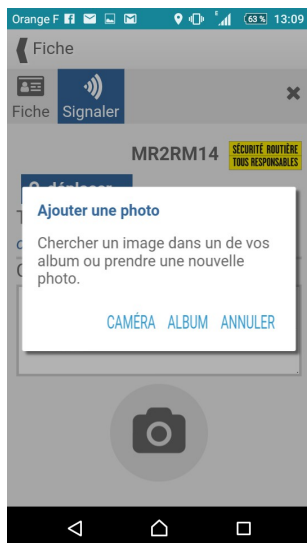
## À partir de l'application mobile

La description de l'IAF se fait à partir de valeur prédéfinies mais aussi en y ajoutant une photo et un commentaire en texte libre

1. Description des outils de localisation et photographie

2. Photographie, document

3. Commentaire et photo



Ajouter une photo

Choisissez la source de la photo, du document à associer

Prise de la photo avec l'outil « camera » et saisie du texte libre dans la case « commentaire »

**Le champ commentaire ne peut être vide. Dans l'application fixe, un texte est implémenté par défaut. Il le sera aussi à terme pour l'application mobile.**

**Vous pouvez dans « commentaire » ajouter toute information que vous jugerez utile à la compréhension du signalement.**

**Vous pouvez ajouter une ou plusieurs photos, documents.**



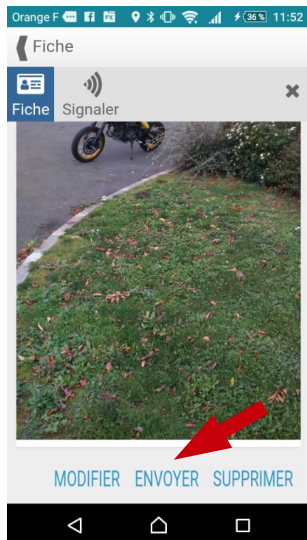
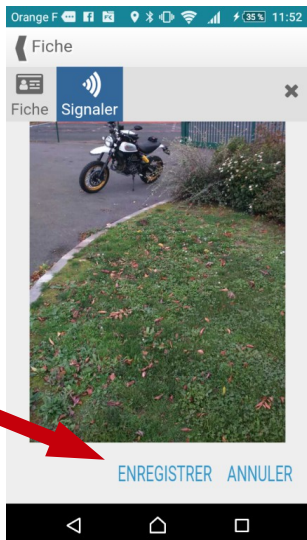
# Faire un signalement d'IAF

## À partir de l'application mobile

Pour finaliser la saisie de votre IAF, vous devez l'enregistrer.

### 1. Enregistrement

### 2. Transmission



« Enregistrer » sauvegarde localement votre IAF

« Envoyer » transmet le signalement à la base de données partagées

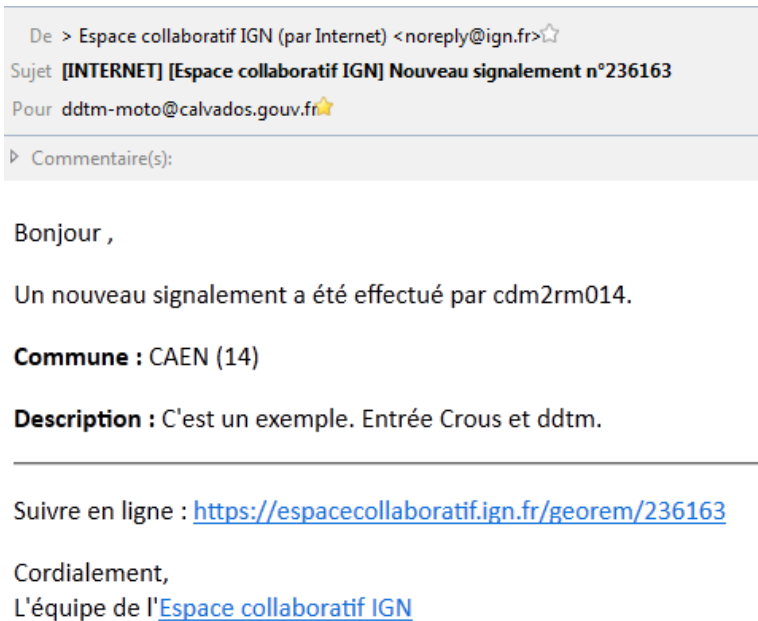
Un signalement « enregistré » localement peut être modifié, déplacé ou supprimé sur le smart-phone.

Une fois « envoyé », il est consultable sur l'application fixe et le gestionnaire de voirie concerné reçoit un mél d'information.

Un enregistrement « envoyé » n'est plus modifiable ni déplaçable depuis le smart-phone. Pour le déplacer il faut alors passer par l'application fixe.

Il peut être supprimé du smart-phone mais pas de la base de données. Il restera consultable et modifiable depuis l'application fixe.

Une fois le signalement envoyé, le gestionnaire de voirie concerné reçoit un message de ce type. Le message contient un lien direct vers le signalement réalisé.



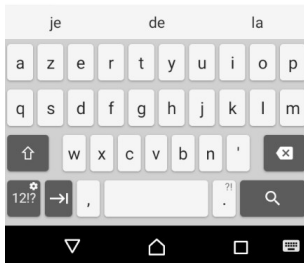
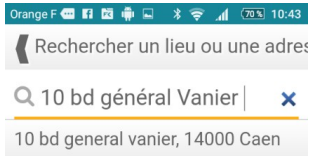


## Faire un signalement d'IAF

### À partir de l'application mobile

L'application mobile permet aussi de se géolocaliser à partir d'une adresse.

#### 1. Menu/Adresse



« Adresse »  
permet de vous  
positionner sur  
une adresse

## Consulter les signalements d'IAF

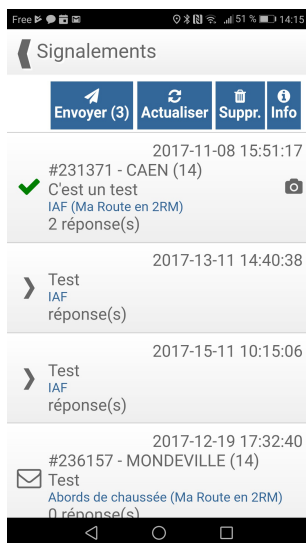
### À partir de l'application mobile

Pour consulter les signalements en cours.

#### 1. Menu/Signalements

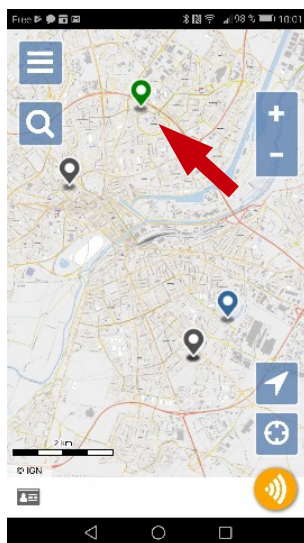


#### 2. Liste des signalements

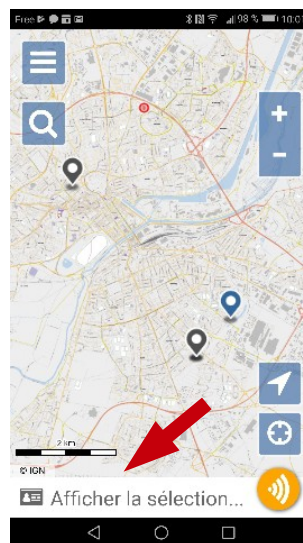


Cliquer sur le signalement pour ouvrir sa fiche. Cliquez sur « Actualiser » pour mettre à jour les statuts.

#### 3. Carte des signalements

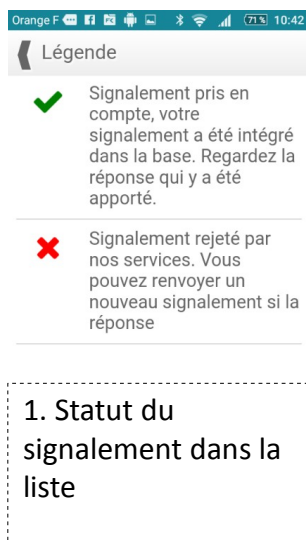
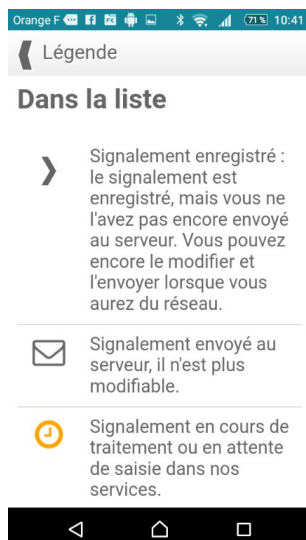


Cliquer sur le signalement pour le sélectionner



Cliquer sur « Afficher la sélection » pour ouvrir sa fiche

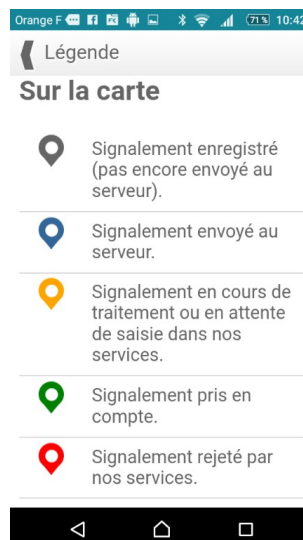
Pour distinguer les IAF et leur état d'avancement, leur statut est représenté sous forme graphique (Info). N'oubliez pas d'actualiser les statuts de vos IAF en cliquant sur « Actualiser »



#### 2. Statut du signalement sur la carte

##### Sur la carte

Signalement enregistré (pas encore envoyé au serveur).





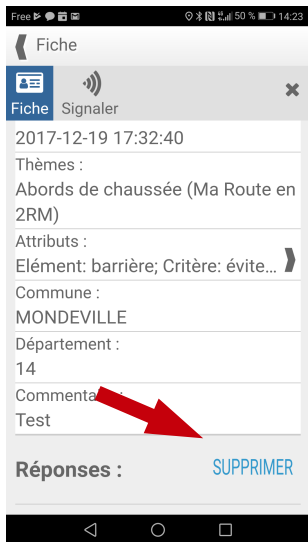
# Consulter les signalements d'IAF

## À partir de l'application mobile

Pour consulter les signalements en cours.

4. Fiche d'un signalement

5. Suppression smart-phone



Un signalement envoyé ne peut plus être supprimé de la base de donnée partagée. C'est ce qui assure la traçabilité des signalements faits par les MdV et des réponses apportées par les gestionnaires. Leur consultation sur l'interface fixe pourra être filtrée selon leur « statut », « structure émettrice », date etc pour ne pas surcharger l'écran.

Cliquer sur le signalement pour ouvrir sa fiche

Il est possible de supprimer localement (de l'affichage du smart-phone) un signalement « envoyé ».





# Faire un signalement d'IAF

## À partir de l'application fixe

Vous avez la possibilité de faire un signalement complet à partir de l'application fixe. Ce cas doit rester exceptionnel et limité, induit par des conditions météorologiques, de sécurité ou de service ne permettant pas la saisie de l'IAF sur le terrain.

Connectez vous à l'application « Ma Route en 2RM » avec les identifiants de connexion fournis par votre référent de structure.

<https://espacecollaboratif.ign.fr/>

**DÉJÀ ENREGISTRÉ ?**

Nom d'utilisateur ou e-mail : \*

  
  
Mot de passe : \*  

Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié ?](#)

1. Menu/Signalements/Faire un nouveau signalement

LE PORTAIL IGN TOUS LES SITES IGN CDM2RM014 DÉCONNEXION

IGN ESPACE COLLABORATIF

ACCUEIL DONNÉES SIGNALEMENTS GUICHETS CONFIGURATION

VOIR LES SIGNALEMENTS  
FAIRE UN NOUVEAU SIGNALEMENT  
AUTRES MOYENS DE CONTRIBUER  
STATISTIQUES  
DOCUMENTATION DE L'API  
À PROPOS DES SIGNALEMENTS

MES INFORMATIONS  
Nom d'utilisateur : cdm2rm0...  
Nom complet : yannick depre...  
Adresse e-mail : ddtm-moto@...  
Identifiant d'utilisateur : 1513  
Description : non renseignée

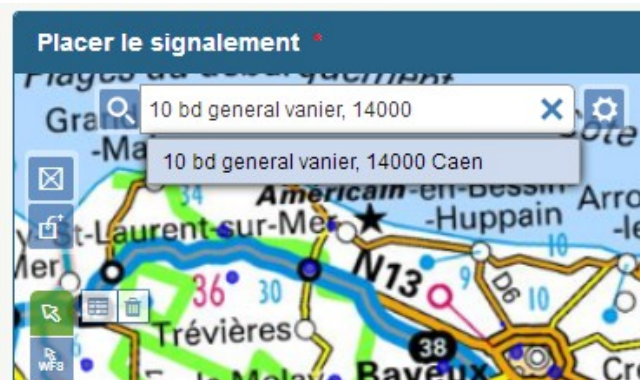
## Faire un signalement d'IAF

### À partir de l'application fixe

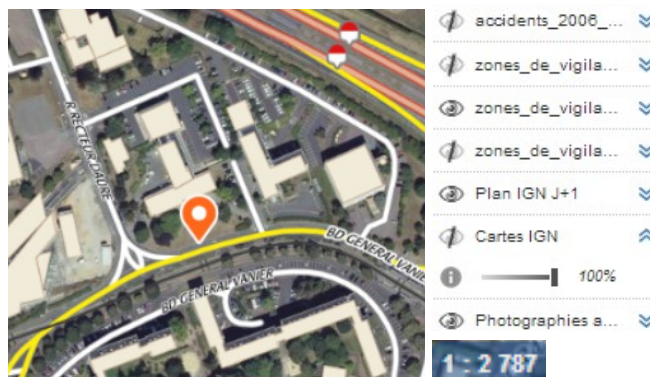
#### 2. Menu/Signalements/Faire un nouveau signalement



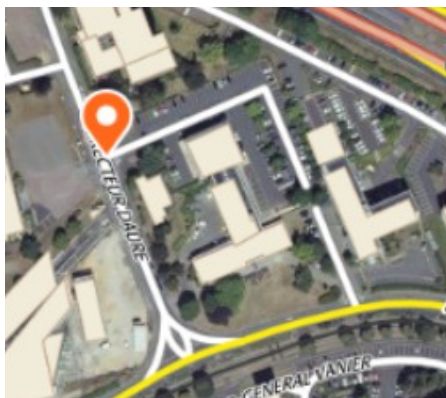
#### 3. Localisez vous



#### 4. Adaptez votre carte (fond de plan, zoom, etc)



#### 5. Positionnez manuellement l'IAF



De nombreux outils de croquis supplémentaires sont proposés sur cette interface. Ils ne sont pas nécessaires à la saisie des IAF.

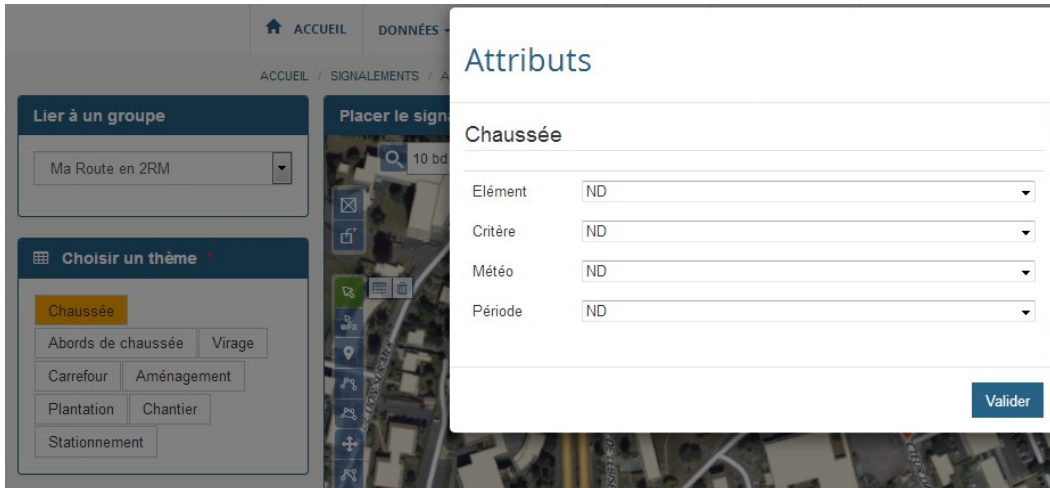




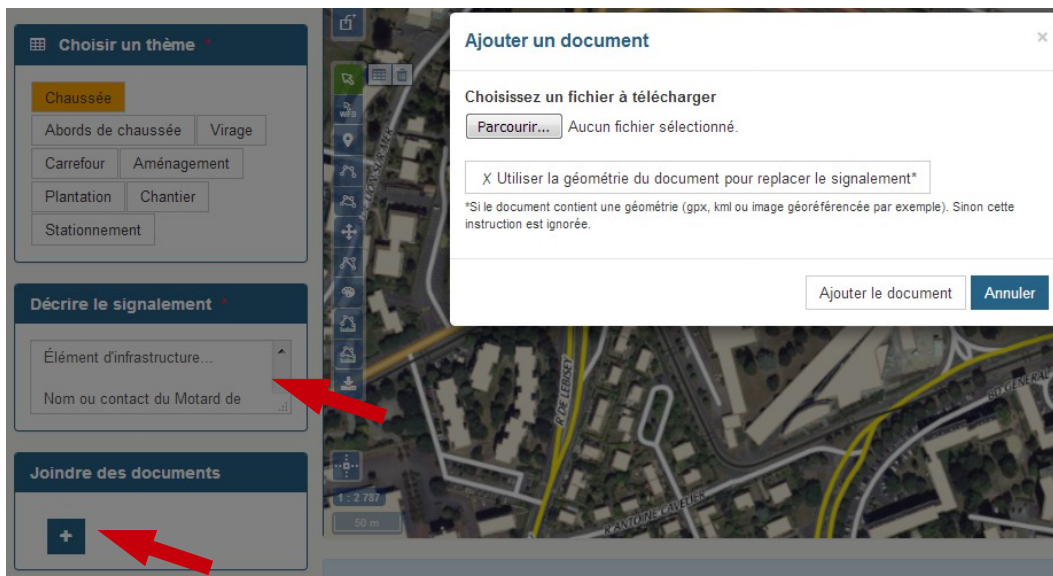
## Faire un signalement d'IAF

### À partir de l'application fixe

#### 6. Description de l'IAF, thème et attributs



#### 7. Décrire et joindre une photo, un document



Vous pouvez ajouter une photo stockée sur votre ordinateur et ajouter un commentaire en texte libre

#### 8. Envoyer le signalement

**Soumettre le signalement**

Cliquez sur « soumettre le signalement » pour l'envoyer au gestionnaire concerné

## Consulter les signalements d'IAF

### À partir de l'application fixe

#### 1. Consultation des IAF, Signalements/Voir les signalements

ACCUEIL / Signalements

ACCUEIL | DONNÉES | **SIGNALEMENTS** | GUICHETS | CONFIGURATION

**Filtrer les signalements**

**Zone géographique**  
Choisissez

**Départements**  
01 AIN  
02 AISNE  
03 ALLIER  
04 ALPES-DE-HAUTE-PRO  
05 HAUTES-ALPES

**Groupes**  
Adressage Pays de Savoie  
Agglo Hérault Méditerranée  
AMF32  
Ariège  
ATP04

Sélectionner MR2RM14

Crés depuis le :  
Mis à jour depuis le :  
Validés depuis le :

**Mode de saisie**  
Choisissez

**Texte dans les commentaires**

**Thèmes**  
BDUni: Administratif  
BDUni: Adresse, Lieux-dits  
BDUni: Bâti  
BDUni: Points d'intérêt  
BDUni: ...

Sélectionner tous les thèmes IGN

**Statut**  
Reçu dans nos services  
En demande de qualification  
En cours de traitement  
En attente de saisie  
En attente de validation

Sélectionner tous les statuts

Effacer le filtre et voir tous les signalements

Aller au signalement 123456 **Voir**

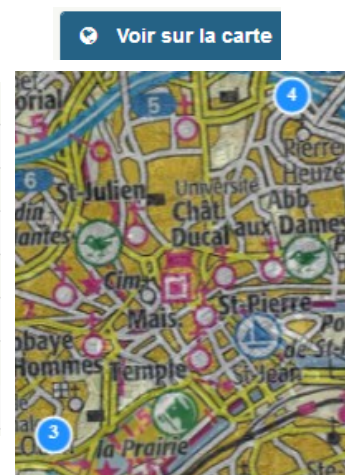
Voir uniquement mes signalements  
Mes filtres favoris

**Rechercher**

Il est possible de consulter « tous » les signalements du groupe ' Ma route en 2RM ' ou uniquement « mes signalements ». Sélectionner le filtre et cliquez sur « Rechercher »

#### 2. Les signalements sont accessibles depuis le tableau ou la carte

Statut	ID	Auteur	Groupe	Commune
✘ En mode test	237454		Ma Route en 2RM	CAEN (14)
☑ Reçu dans nos services	236163	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
☑ Reçu dans nos services	236157	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	MONDEVILLE (14)
✘ En mode test	235659	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
✘ En mode test	235658	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
☑ Détruit	235657	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
☑ Pris en compte	231371	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)



## Consulter les signalements d'IAF

### À partir de l'application fixe

#### 2. Déplacer un signalement

✓ Pris en compte	240232	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	SAINT-SYLVAIN (14)
✓ Pris en compte	239918	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
✗ En mode test	235659	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
✗ En mode test	235658	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)

[Suivre les signalements par RSS](#)
[Exporter les signalements au format CSV -](#)

[Voir sur la carte](#)

Alors qu'une fois « envoyé » l'IAF ne peut plus être déplacée à partir de l'application mobile, il est toujours possible de le faire à partir de l'application fixe. Cliquez sur l'IAF qui vous intéresse ou faites « voir sur la carte ».

[Modifier la description](#)
[Ajouter](#)
[Supprimer](#)

[Déplacer le signalement](#)

[Enregistrer la nouvelle position](#)
[Annuler le déplacement](#)

Une fois sur la fiche du signalement, vous avez sous la carte le bouton "Déplacer le signalement" ! Une fois correctement positionné, il faut « Enregistrer la nouvelle position ». Cette opération ne peut être réalisée que pour un signalement « Non clos » !



## Consulter les signalements d'IAF

### À partir de l'application fixe

#### 3. Exporter les signalements

ACCUEIL / Signalements

ACCUEIL | DONNÉES | **SIGNALEMENTS** | GUICHETS | CONFIGURATION

Filtrer les signalements ▼

Affichage des signalements 1 à 10 sur un total de 11.

1 2 > >>

+ Saisir un nouveau signalement

Statut ^	ID ^	Auteur ^	Groupe ^	Commune ^
✕ En mode test	237454		Ma Route en 2RM	CAEN (14)
☒ Reçu dans nos services	236163	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
☒ Reçu dans nos services	236157	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	MONDEVILLE (14)
✕ En mode test	235659	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
✕ En mode test	235658	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
☒ Détruit	235657	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
✓ Pris en compte	231371	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
⌚ En cours de traitement	226610	sbusse	Ma Route en 2RM	FRENOUVILLE (14)
☒ Détruit	226609	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CARPIQUET (14)
☒ Détruit	194617	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)

📡 Suivre les signalements par RSS

📄 Exporter les signalements au format CSV ▼

Il est possible d'exporter au format tableur (\*.CSV) les signalements avec leur description et leurs coordonnées géographiques.

**Pour un usage avancé et plutôt destiné aux Gestionnaires de voirie, Référents de structure, Référents locaux, nationaux, Administrateurs, un accès à la base de données est possible à partir du logiciel SIG QGIS et du plug-in IGN\_Ripart.**

L'installation se fait en ajoutant le dépôt d'extension suivant dans QGIS : [http://logiciels.ign.fr/?page=QGIS\\_plugins.xml&](http://logiciels.ign.fr/?page=QGIS_plugins.xml&)

**NB : des plug-in équivalents sont disponibles pour Arc-GIS et GéoConcept.**





**Direction départementale des Territoires  
et de la Mer du Calvados**

10 boulevard du général Vanier  
CS 75224 - 14052 Caen cedex 4  
Tél. 02.31.43.15.00 ; Fax. 02.31.44.59.87  
ddtm@calvados.gouv.fr  
www.calvados.gouv.fr

**Directeur de publication**

Laurent MARY,  
directeur départemental de la DDTM du  
Calvados

**Réalisation**

DDTM14 / Chargé de mission 2RM  
yannick.depret@calvados.gouv.fr

**Novembre 2018**